

COLLOQUE

28 NOVEMBRE

La procédure civile repensée à l'aune du décret du 18 juillet 2025 portant réforme de l'instruction conventionnelle et recodification des modes amiables de résolution des différends.



OUVERT AUX PROFESSIONNELS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE
AMPHITHÉÂTRE F-DAUVILLIER

Programme

- **8h45. Café d'accueil.**

- **9h15. Allocutions d'ouverture.**

Hugues KENFACK, Président de l'Université Toulouse Capitole, Professeur de Droit privé, Médiateur et Arbitre.

Matthieu POUMAREDE, Doyen de l'École de Droit de Toulouse, Professeur de Droit privé.

Catherine GINESTET, Directrice de l'Institut de Droit privé, Professeur de Droit privé.

Chloé CALMETTES, Maître de conférences en Droit privé et Sciences criminelles à l'École de Droit de Toulouse.

- **9h45 - 10h. Propos introductif – Présentation du décret n°2025-660 du 18 juillet 2025 portant réforme de l'instruction conventionnelle et recodification des modes amiables de résolution des différends.**

Flavie LE TALLEC, sous-directrice du droit civil à la Direction des Affaires Civiles et du Sceau.

MATINEE : LA RÉFORME DE L'INSTRUCTION CIVILE

- **10h - 11h. Le principe de l'instruction conventionnelle du procès civil : une opportunité ?**

Corinne BLERY, Professeur de Droit privé à l'Université Polytechnique Hauts-de-France.

Échanges avec le public.

11h - 11h10. Pause.

- **11h10 - 12h10. Table ronde – Le recours à un technicien et l'abrogation de l'article 240 du Code de procédure civile.**

Sous la présidence de Monsieur Laurent POSOCCO, Maître de conférences en Droit privé et Sciences criminelles à l'École de Droit de Toulouse.

Intervenants :

Manuel FURET, Avocat, Vice-Président du Conseil National des Barreaux, Ancien Bâtonnier de l'Ordre.

Yves BADUEL, Expert, Président de la Compagnie des Experts de Justice près la Cour d'Appel de Toulouse.

Échanges avec le public.

12h10. Déjeuner.

CONTACT IDP :

idp@ut-capitole.fr

Tél : +33(0)5 61 63 35 78

Université Toulouse Capitole

2 Rue du Doyen-Gabriel-Marty

31042 Toulouse Cedex 9

Tél : +33(0)5 61 63 35 00



**ÉCOLE de DROIT
de TOULOUSE**



APRES-MIDI : LA REFORME DES MODES AMIABLES DE RESOLUTION DES DIFFERENDS

- **14h - 15h. La recodification du Livre V du Code de procédure civile : nouveaux équilibres, nouveaux défis des MARD.**

Natalie FRICERO, Professeur de Droit privé à l'Université Côte d'Azur, Membre du Conseil National de la Médiation.

Échanges avec le public.

- **15h - 16h. Table ronde n°1 – Une clarification attendue : vers une meilleure intelligibilité des MARD ? Quelle portée pour l'injonction à rencontrer un conciliateur de justice ou un médiateur ?**

Sous la présidence de Madame Aude BERNARD-ROUJOU DE BOUBEE, Maître de conférences à l'ICT Toulouse, Médiatrice et intervenante à l'Université Toulouse Capitole.

Intervenants :

Laura DURIN, Juge – Pôle civil général, référente amiable du Tribunal judiciaire de Toulouse.
Erick BOYADJIAN, Avocat, Médiateur, Arbitre, Ancien Vice-Bâtonnier du barreau de Toulouse.
Françoise HOUSTY, Médiatrice, Co-directrice du DU Médiation de l'Université Toulouse Capitole.

Échanges avec le public.

16h - 16h10. Pause.

- **16h10 - 17h10. Table ronde n°2 – La généralisation de l'Audience de règlement amiable.**

Sous la présidence de Lise CASAUX-LABRUNEE, Professeur de Droit privé à l'École de Droit de Toulouse.

Intervenants :

Robin PLANES, Premier Vice-président adjoint – Tribunal judiciaire de Toulouse.
Maître RASTOUL, Avocat et Médiateur.
Intervention vidéo de Monsieur Jean-François ROBERGE, Professeur de l'Université de Sherbrooke, juge de la Cour du Québec, professeur associé à l'Université Paris-Panthéon-Assas.

Échanges avec le public.

- **17h10 - 17h30. Propos conclusifs.**

Hugues KENFACK, Président de l'Université Toulouse Capitole, Professeur de Droit privé, Médiateur et Arbitre.

Document d'information non contractuel réalisé au 03/11/2025

INFOS PRATIQUES

Organisation

📍 **Présentiel** : Université Toulouse Capitole, Amphithéâtre F. DAUVILLIER.

🌐 **Distanciel** : un lien de connexion vous sera envoyé avant le colloque.

Inscriptions

Tarifs pour les professionnels : 200 € déjeuner inclus.

(une attestation de suivi de formation sera délivrée permettant de justifier l'obligation de formation pour les professions concernées).

Gratuité pour : les étudiants, enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, demandeurs d'emploi.

(inscription sur ADUM pour les doctorants)

Inscription obligatoire avec le QR-code
[ou sur le formulaire en ligne](#)



Renseignements

Contact étudiants, enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, demandeurs d'emploi :

Mail : idp@ut-capitole.fr
Tél : +33(0)5 61 63 35 78

Contact professionnels :

Mail : sarah3.maurel@ut-capitole.fr
Tél : +33(0)5 61 12 86 07